**FORMATION SYNDICALE

**Comprendre et se défendre collectivement**

* DHG
* Horaires
* CA
* Militer dans son établissement

Le SNUEP-FSU vous propose de participer à une journée de formation syndicale

Animé par Serge Bertrand, membre du conseil national

Le **mardi 21 janvier 2020**

Au Lycée des métiers Jules Verne

34 route de Corlay, 22200 Guingamp

9h – 17h

Renseignements et inscriptions : [sa.rennes@snuep.fr](mailto:sa.rennes@snuep.fr) tel : 06.88.31.50.59 / 07.69.88.52.46

Modèle de lettre d’autorisation d’absence à retrouver sur *rennes.snuep.fr*

(Demande d’autorisation d’absence spéciale à déposer avant 7 octobre 2019)

Que vous soyez contractuel·le, stagiaire, titulaire, syndiqué·e, non-syndiqué·e, cette journée de formation vous concerne. Elle est ouverte aux adhérents FSU (frais de déplacement remboursés).

Nous pensons qu’il n’est pas superflu de prendre une journée sur votre travail ou sur votre temps personnel pour connaître ou approfondir vos connaissances.

**Rappel du droit à la formation syndicale**  
Comme le précise la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, tout enseignant (titulaire ou contractuel) a droit à 12 jours de formation syndicale par an, ***sans obligation de rattrapage*** de cours ***ni perte de salaire***. La seule contrainte est de réaliser la demande d’autorisation d’absence pour formation syndicale ***au minimum 1 mois*** avant la date de la formation.

**Modalités d’inscription**

* Si vous souhaitez participer à cette formation, il faut impérativement **compléter et déposer votre  demande** (**disponible ici**) auprès de votre chef d’établissement **au plus tard le 19 décembre 2019, jour des vacances !** (un courriel à l’établissement à la date du 21 décembre avec la demande en pièce jointe est valable).

***IMPORTANT*** : Aucune convocation n’est exigible de la part de votre supérieur.e hiérarchique ! Nous prévenir en cas de problème.